

du 17/06/2011

**Nombre**

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille onze et le dix sept juin à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

Désignation d'un délégué et de trois suppléants pour les élections sénatoriales

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Eric MALHERBE, Robert RAYNAL, Melle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Suite au vote du 17 juin 2011 pour élire un délégué et trois suppléants pour les élections sénatoriales, à l'unanimité, le résultat a été le suivant :

NOTA- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 9 juin 2011

Pour extrait conforme au registre  
Fait à MARCHASTEL le  
17/06/2011  
Le Maire

- Désignation du délégué :

- Eric Malherbe

- Désignation des suppléants

- Sylvie Crueize
- Roger Brun
- Denise Rouel

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents

Acte rendu exécutoire,  
après dépôt ou  
transmission en  
Préfecture le 17/06/2011

et publication ou  
notification  
le 17/06/2011